



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE DEVELOPPEMENT
DE L'INFORMATIQUE COMMUNALE**

S.D.I.C. 23

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU 15 FEVRIER 2024**

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du jeudi 2 Février 2024, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à nouveau le jeudi 15 Février 2024 à 18 heures à la salle polyvalente de Saint-Vaury sous la présidence de Monsieur Didier BARDET.

Nombre de délégués en exercice : 206
Nombre de délégués présents : 42
Nombre de délégués absents ou excusés : 164

Madame Françoise DUPECHER, Déléguée de la Commune de LAFAT, est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

MEMBRES PRESENTS :

1	Commune d'ANZEME	Monsieur Cyrille BERTRAND
2	Commune d'AUGE	Madame Sylvie NICOLAUD
3	Commune d'AZAT-CHATENET	Monsieur Eric HIVERT
4	Commune de BASVILLE	Monsieur Laurent PINTON
5	Commune de BAZELAT	Madame Anne-Claire BAUDAT
6	Commune de BONNAT	Monsieur Bernard BLANCHON
7	Commune de BUDELIERE	Monsieur Jean-Claude LAUVERGNAT
8	Commune de BUSSIERE NOUVELLE	Madame Valérie SIMONET
9	Commune de CHAMBON SAINTE CROIX	Madame Christelle CHENIER
10	Commune de CLAIRA VAUX	Madame Nicole RUDMAN
11	Commune de CROZANT	Madame Danielle PRUDHOMME
12	Commune de DOMEYROT	Monsieur Denis TIXIER
13	Commune de DUN LE PALESTEL	Monsieur Gérard DE GRAEVE
14	Commune de FLEURAT	Monsieur Didier BARDET
15	Commune de FRESSELINES	Monsieur Jean Claude DUGENEST
16	Commune de GLENIC	Monsieur Philippe ISOLA
17	Commune de JANAILLAT	Monsieur Patrick MARIE
18	Commune de LAFAT	Madame Françoise DUPECHER
19	Commune de LEPINAS	Monsieur Romain CAILLAUD
20	Commune de LEYRAT	Monsieur Jacques BONNAUD
21	Commune de MAISON FEYNE	Monsieur Jean Pierre VIGIER
22	Commune de MARSAC	Monsieur Lucian VENIN
23	Commune de MORTROUX	Madame Maryse BOUZET

24	Commune de MOURIOUX VIEILLEVILLE	Monsieur Vincent JOUANNETAUD
25	Commune de NOUZEROLLES	Madame Josiane COURATIER
26	Commune de LA POUGE	Monsieur Serge GODET
27	Commune de SAGNAT	Madame Isabelle FLUTEAU
28	Commune de SANNAT	Madame Gaëlle MALETERRE
29	Commune de LA SAUNIERE	Monsieur Frédéric LE GALLIARD
30	Commune de SAINT AGNANT DE VERSILLAT	Madame Myriam BROGNARA
31	Commune de SAINT CHABRAIS	Monsieur Philippe DUCOURTHIAL
32	Commune de SAINT HILAIRE LA PLAINE	Monsieur Maxime PERIERAS
33	Commune de SAINT LEGER LE GUERETOIS	Madame Marie Anne GAUTIER-ROUGEOT
34	Commune de SAINT MAIXANT	Monsieur Jacky BAILLY
35	Commune de SAINT PIERRE BELLEVUE	Madame Catherine BRUSSON
36	Commune de SAINT SEBASTIEN	Madame Annie BOURGOIN
37	Commune de SAINT SILVAIN BAS LE ROC	Madame Michelle FERRION
38	Commune de SAINT SILVAIN BELLEGARDE	Madame Michèle ALOUCHY
39	Commune de SAINT VAURY	Madame Maryse VILLARD
40	Commune de TOULX SAINTE CROIX	Monsieur Jean François DEGALS
41	Commune de VAREILLES	Monsieur Sylvain HUGUET
42	Commune de VIERSAT	Monsieur Frédéric SANCELME

MEMBRES ABSENTS OU EXCUSES:

1	Commune d'AHUN	Monsieur Serge CHARLES
2	Commune d'AJAIN	Monsieur Thomas MARTY
3	Commune d'ARFEUILLE CHATAIN	Monsieur Yoann BRETON
4	Commune d'ARRENES	Monsieur Laurent PERIGAUD
5	Commune d'AURIAT	Madame Nicole DONZAUD
6	Commune d'AUZANCES	Monsieur Fabien JAMME
7	Commune d'AZERABLES	Monsieur Jean-Pierre DESMAISON
8	Commune de BANIZE	Monsieur Pierre VERGNE
9	Commune de BEISSAT	Madame Catherine LEFORT
10	Commune de BELLEGARDE EN MARCHE	Monsieur Pierre BURGADA
11	Commune de BENEVENT L'ABBAYE	Monsieur Jacky ROUSSY
12	Commune de BETETE	Monsieur Jean Baptiste HEITZMANN
13	Commune de BLAUDEIX	Madame Aurélie GEORGET
14	Commune de BLESSAC	Monsieur Jean Baptiste DUMONTANT
15	Commune de BORD SAINT GEORGES	Madame Marie COUTURIER
16	Commune du BOSMOREAU LES MINES	Madame Laurence COUSSEIROUX
17	Commune de BOSROGER	Monsieur Jean Paul JOULOT
18	Commune de BOURGANEUF	Monsieur Julien ROY
19	Commune du BOURG D'HEM	Monsieur Robert DESCHAMPS
20	Commune de BOUSSAC	Monsieur Franck FOULON
21	Commune de BOUSSAC-BOURG	Madame Stéphanie CAMESCASSE
22	Commune de LA BRIONNE	Monsieur Franck RAPIN
23	Commune de BROUSSE	Monsieur Brice SIMONET
24	Commune de BUSSIERE DUNOISE	Madame Christelle ROBERGE
25	Commune de BUSSIERE SAINT GEORGES	Monsieur Gérard THOMAZON

26	Commune de LA CELLE DUNOISE	Monsieur Jérôme DUCHER
27	Commune de LA CELLETTE	Monsieur Camille CARCAT
28	Commune de CHAMBERAUD	Monsieur le Maire
29	Commune de CHAMBON SUR VOUEIZE	Monsieur Nicolas BESSON
30	Commune de CHAMBONCHARD	Madame Sylvie ROUFFET
31	Commune de CHAMBORAND	Monsieur Jean François LEBON
32	Commune de CHAMPAGNAT	Monsieur Damien LAFONT
33	Commune de CHAMPSANGLARD	Monsieur Sylvain DUQUEYROIX
34	Commune de LA CHAPELLE BALOUE	Madame Béatrice GOMES
35	Commune de LA CHAPELLE TAILLEFERT	Monsieur Thierry DUBOSCLARD
36	Commune de la CHAPELLE SAINT MARTIAL	Madame Nadine DESSEAUVÉ
37	Commune de CHARD	Monsieur Michel JANUEL
38	Commune de CHARRON	Madame Christiane RIGAUD
39	Commune du CHATELARD	Madame Muriel COTENTIN
40	Commune de CHATELUS LE MARCHEIX	Monsieur Yohan RIDOUX
41	Commune de CHATELUS MALVALEIX	Madame Corinne CUVILLIEZ
42	Commune de LA CHAUSSADE	Madame Aurélie DUMONTEIL
43	Commune de CHAVANAT	Madame Laurence JOUANIE
44	Commune de CHENIERS	Monsieur Emilien CUVILLIEZ
45	Commune de CLUGNAT	Madame Micheline SIMONNET
46	Commune du COMPAS	Monsieur Christian PAYARD
47	Commune de LA COURTINE	Madame Delphine THAUMIAUX
48	Commune de CROCQ	Monsieur Cyrille DUPRADEAUX
49	Commune de CROZE	Madame Claire CHAUVAT
50	Commune du DONZEIL	Madame Laura GARRAUD
51	Commune d'EVAUX LES BAINS	Monsieur Jacques DECARD
52	Commune de FAUX LA MONTAGNE	Monsieur Francis AUZELLE
53	Commune de FELLETIN	Monsieur Olivier CAGNON
54	Commune de FENIERS	Monsieur le Maire
55	Commune de FLAYAT	Monsieur Jean Yves HOUARD
56	Commune de FONTANIERES	Monsieur Sébastien BUSSIERE
57	Commune de LA FORET DU TEMPLE	Madame Angélique PENIN
58	Commune de GARTEMPE	Madame Alexia MONNET
59	Commune de GENOUILLAC	Monsieur Laurent GUILLOT
60	Commune de GENTIOUX PIGEROLLES	Monsieur Benjamin SIMONS
61	Commune de GIOUX	Madame Katlyne BONIFAS CASTELLO
62	Commune de GOUZON	Monsieur Sébastien MERAUD
63	Commune du GRAND BOURG	Monsieur Quentin PIQUENOT
64	Commune de JALESCHES	Madame Alexandra JAMET
65	Commune de JARNAGES	Madame Sophie DOUMESCHE
66	Commune de JOUILLAT	Madame Isabelle GUIGNARD
67	Commune de LADAPEYRE	Madame Martine AUBEAU-LAUMY
68	Commune de LAVAUFranche	Monsieur Patrice ORSAL
69	Commune de LEPAUD	Madame Sandra LAMIGE
70	Commune de LINARD-MALVAL	Monsieur le Maire
71	Commune de LIOUX LES MONGES	Madame Martine CASTELLO
72	Commune de LIZIERES	Monsieur Yann DESENFANT
73	Commune de LUPERSAT	Madame Marianne ROUCHON
74	Commune de LUSSAT	Monsieur Alex TOURNEAU
75	Commune de MAGNAT L'ETRANGE	Monsieur Thierry GUINOT
76	Commune de MAINSAT	Monsieur David SCHMIDT
77	Commune de MALLERET	Madame Lorène BREHIN
78	Commune de MALLERET-BOUSSAC	Monsieur Antoine RENARD
79	Commune des MARS	Monsieur Yves PETIT

80	Commune de MAUTES	Madame Yolande PLAS
81	Commune de LA MAZIERE AUX BONSHOMMES	Monsieur le Maire
82	Commune de MEASNES	Monsieur le Maire
83	Commune de MERINCHAL	Madame le Maire
84	Commune de MONTAIGUT LE BLANC	Monsieur MOUILLERAT Alain
85	Commune du MONTEIL AU VICOMTE	Monsieur Jean Claude DUMEYNIÉ
86	Commune du MOUTIER D'AHUN	Madame Isabelle DEPEIGE
87	Commune de MOUTIER MALCARD	Monsieur le Maire
88	Commune de MOUTIER ROZEILLE	Monsieur Laurent LHERITIER
89	Commune de NEOUX	Monsieur Guy LANNAUD
90	Commune de NOTH	Monsieur Sébastien BRANDY
91	Commune de LA NOUAILLE	Monsieur Sébastien FAURE
92	Commune de NOUHANT	Madame Pascaline EMERY
93	Commune de NOUZERINES	Monsieur Antoine CHRISTOPHE
94	Commune de NOUZIERES	Madame Coralie DEMAY
95	Commune de PARSAC-RIMONDEIX	Monsieur Alain MOUILLERAT
96	Commune de PEYRABOUT	Monsieur Thomas GIRAUD
97	Commune de PIERREFITTE	Madame Marie-Hélène CHARDIN
98	Commune de PIONNAT	Madame Nelly FOLLIGUET
99	Commune de PONTARION	Monsieur Bruno ESTADIEU
100	Commune de PONTCHARRAUD	Madame Célia BREBION
101	Commune de POUSSANGES	Madame Marie-Jeanne GOUZE
102	Commune de PUY MALSIGNAT	Madame Marie-Claire LEGRAND
103	Commune de RETERRE	Madame Julie BATIER
104	Commune de ROCHES	Madame Christine PAROTON
105	Commune de ROUGNAT	Madame Natacha TESNIERES
106	Commune de ROYERE DE VASSIVIERE	Monsieur Didier LASSACHERE
107	Commune de SARDENT	Monsieur Thierry GAILLARD
108	Commune de SAVENNES	Monsieur Martial HENEUCHE
109	Commune de SERMUR	Monsieur Dominique CORDIER
110	Commune de SOUMANS	Monsieur Jean-Claude PARNIERE
111	Commune de SOUS-PARSAT	Madame Annie CARLIER
112	Commune de LA SOUTERRAINE	Monsieur Patrice FILLOUX
113	Commune de SAINT AGNANT PRES CROCQ	Monsieur Vincent CHAUSSAT
114	Commune de SAINT AMAND JARTOUDEIX	Monsieur Jean-Pierre PAROT
115	Commune de SAINT AVIT DE TARDES	Madame Sylvie CHABREDIER
116	Commune de SAINT BARD	Madame Sandrine DEBAY
117	Commune de SAINT CHRISTOPHE	Monsieur Jérôme JOUBERT
118	Commune de SAINT DIZIER LES DOMAINES	Madame Nathalie BOULLU-CHATAIGNER
119	Commune de SAINT DIZIER MASBARAUD	Monsieur Joël ROYERE
120	Commune de SAINT ELOI	Madame Célia BOIRON
121	Commune de SAINTE FEYRE	Madame Jeanne GOUBA-LEYRAT
122	Commune de SAINTE FEYRE LA MONTAGNE	Monsieur Claude BIALOUX
123	Commune de SAINT FIEL	Monsieur François BARNAUD
124	Commune de SAINT FRION	Monsieur Christian ARNAUD
125	Commune de SAINT GEORGES NIGREMONT	Madame Bernadette LARBRE
126	Commune de SAINT GERMAIN BEAUPRE	Monsieur Didier LARRAUD
127	Commune de SAINT GOUSSAUD	Madame Sophie SIMON
128	Commune de SAINT HILAIRE LE CHATEAU	Monsieur François GORDIEN
129	Commune de SAINT JULIEN LA GENETE	Madame Sylviane VIAL
130	Commune de SAINT LAURENT	Monsieur Vincent GAUTIER-DUPRAT
131	Commune de SAINT LEGER BRIDEREIX	Monsieur Gabriel CARON
132	Commune de SAINT MARC A FRONGIER	Monsieur Jean-Louis JOSLIN
133	Commune de SAINT MARC A LOUBAUD	Madame Fursy TEYSSIER

134	Commune de SAINT MARIEN	Madame Catherine MESSAGE
135	Commune de SAINT MARTIN CHATEAU	Monsieur Stéphane BIRLOUET
136	Commune de SAINT MARTIN SAINTE CATHERINE	Monsieur Bruno SAINT-GEORGES
137	Commune de SAINT MAURICE LA SOUTERRAINE	Madame Virginie AUCLAIR
138	Commune de SAINT MAURICE PRES CROCQ	Madame Sylvie BARDOLLE
139	Commune de SAINT MICHEL DE VEISSE	Madame Marie DUBREUIL
140	Commune de SAINT MOREIL	Monsieur le Maire
141	Commune de SAINT ORADOUX DE CHIROUZE	Monsieur Philippe SOULET
142	Commune de SAINT ORADOUX PRES CROCQ	Madame Elodie BREUIL
143	Commune de SAINT PARDOUX D'ARNET	Madame Anne-Marie BORG
144	Commune de SAINT PARDOUX MORTEROLLES	Monsieur Jean-François CUQUEMELLE
145	Commune de SAINT PIERRE LE BOST	Monsieur Anthony VILLATTE
146	Commune de SAINT PRIEST	Madame Jocelyne JAMOT
147	Commune de SAINT PRIEST LA FEUILLE	Madame le Maire
148	Commune de SAINT PRIEST LA PLAINE	Madame Julie GANE
149	Commune de SAINT QUENTIN LA CHABANNE	Monsieur le Maire
150	Commune de SAINT SILVAIN MONTAIGUT	Madame Amélie DALLIER
151	Commune de SAINT SILVAIN SOUS TOULX	Madame Aurore DESFORGES
152	Commune de SAINT SULPICE LE DUNOIS	Monsieur Patrick DEPALLE
153	Commune de SAINT SULPICE LE GUERETOIS	Monsieur Patrick GUERIDE
154	Commune de SAINT SULPICE LES CHAMPS	Madame Elodie MERLE
155	Commune de SAINT VICTOR	Monsieur Ludovic KRAFT
156	Commune de SAINT YRIEIX LES BOIS	Monsieur Alex AUCOUTURIER
157	Commune de TERCILLAT	Madame Béatrice AUSSANAIRE
158	Commune de THAURON	Monsieur Philippe SOULMAGNON
159	Commune de TROIS FONDS	Madame Madeleine DUMOND
160	Commune de VALLIERE	Monsieur Guillaume BERGERON
161	Commune de VERNEIGES	Monsieur Mathieu ZANETTA
162	Commune de VIDAILLAT	Monsieur Alain PLANCHADAUX
163	Commune de VILLARD	Monsieur Daniel FOREST
164	Commune de LA VILLENEUVE	Madame Marie-Hélène LE HENAFF

ETAIENT EGALEMENT EXCUSES :

Madame BELUGEON Catherine, en charge du secrétariat du SDIC 23
Monsieur Xavier VEILLON, Conseiller aux Décideurs Locaux, Grand GUERET

ASSISTAIENT EGALEMENT :

Madame Elizabeth DESCOUT, en charge de la comptabilité du SDIC 23
Madame Marika GUIMBRETIERE, Responsable coordonnateur du SDIC 23
Madame Nadia LEKHDRER, en charge de la comptabilité du SDIC 2323

La séance est ouverte à 18h10 par Monsieur Didier BARDET, Président du SDIC 23 qui tient à remercier Monsieur le Maire de SAINT-VAURY et son conseil municipal pour le prêt à titre gracieux de la salle polyvalente.

L'ordre du jour appelle les points suivants :

I APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 30 NOVEMBRE 2023

Après avoir constaté que le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2023 est parvenu sans difficulté aux délégués, et qu'aucune modification n'est demandée, le Président le soumet aux voix.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical adoptent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 30 novembre 2023.

II APUREMENT DU COMPTE 1069

Le SDIC 23 n'ayant pas apuré le compte 1069 avant le passage en M57 au 1er janvier 2024, le solde de ce compte doit être apuré comptablement, par reprise automatique au débit du compte 1068 en balance d'entrée 2024 (exercice de première application du référentiel M57) au vu d'une délibération de l'organe délibérant. Le Comité Syndical décide d'apurer comptablement le solde débiteur du compte 1069 d'un montant de 494.00€.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical adoptent à l'unanimité l'apurement du compte 1069

III APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023

Monsieur Jean-Claude DUGENEST, Vice-président du SDIC23, assure la présidence.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical adoptent à la majorité le compte de gestion 2023.

IV APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2023

Monsieur Jean-Claude DUGENEST, Vice-président du SDIC23, assure la présidence.

Madame LEKHDER Nadia en charge de la comptabilité du SDIC 23, donne lecture du compte administratif de l'exercice 2023, dont les résultats sont les suivants :

- en section de fonctionnement :	-11 718.70€
- en section d'investissement :	-558.96€

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical adoptent à la majorité le compte administratif 2023.

V AFFECTATION DU RESULTAT 2023

Monsieur Jean-Claude DUGENEST, Vice-président du SDIC23, rappelle aux membres du Comité Syndical les éléments suivants :

- Pour Mémoire :

- Excédent de fonctionnement antérieur reporté :	+ 64 313.79 €
- Excédent d'investissement antérieur reporté :	+ 63 513.96 €

- Solde d'exécution de la section d'investissement au 31.12.2023:

- Solde d'exécution de l'exercice : - 558.96 €
- Solde d'exécution cumulé : + 62 955.00 €

- Besoin de financement de la section d'investissement au 31.12.2023 :

- Rappel du solde d'exécution cumulé : + 62 955.00 €
- Rappel du solde des restes à réaliser : 0.00 €

Besoin de financement total : 0,00 €

-Résultat de fonctionnement à affecter :

- Résultat d'exécution de l'exercice : - 11 718.70 €
- Résultat antérieur : + 64 313.79 €

TOTAL À AFFECTER : + 52 595.09 €

En conséquence, le Président proposera d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

- En report à la section de fonctionnement pour 52 595.09 €

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical adoptent à l'unanimité l'affectation du résultat d'exploitation 2023.

VI DEMANDE D'ADHESION D'UNE NOUVELLE COMMUNE

Monsieur le Président fait part du courrier de la commune de :

LA VILLEDIEU

A ce jour, le SDIC 23 compte 206 communes adhérentes.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical donnent leur accord pour l'adhésion de la commune de LA VILLEDIEU et autorisent les services du SDIC 23 à entamer les démarches nécessaires.

VII COTISATIONS, TARIFS MAINTENANCE ET FORMATIONS 2024

Pour information, les tarifs pour la maintenance logicielle et état civil de CERIG augmentent de 5% à la charge du SDIC. Il sera proposé que les tarifs concernés ne suivent pas cette hausse et qu'il soit appliqué aux communes les mêmes prix que 2023 :

**MAINTENANCE ENVIRONNEMENT NUMERIQUE
POUR MEDDI/VN (CADASTRE) 2024**

	2023	2024
MAJ CADASTRE « MEDDI/VN »	129,00 €	129,00 €

MAINTENANCE CERIG 2024 + AIDE PESV2

	2023	2024
Communes de moins de 200 habitants	446 €	446 €
Communes de 200 à 500 habitants	480 €	480 €
Communes de 501 à 1000 habitants	513 €	513 €
Communes de plus de 1000 habitants	549 €	549 €

ETAT CIVIL CERIG 2024

	2023	2024
Communes de moins de 200 habitants	41€	41€
Communes de 200 habitants et plus	52€	52€

Prestations DE SERVICE CERIG 2024

Modules et Dispositifs	2023	2024
Transfert de fichiers	396,00 € TTC	396,00 € TTC
Formation individuelle	420,00 € TTC	420,00 € TTC
Abonnement plateforme Hélios Actes	300,00 € TTC	300,00 € TTC
Dématérialisation budgétaire (TOTEM)	240,00 € TTC	240,00 € TTC
Option Prélèvement et TIPI (PAYFIP)	300,00 € TTC	300,00 € TTC
Interface CHORUS	360,00 € TTC	360,00 € TTC
Gestion Electronique Documentaire (archivages)	780,00 € TTC	780,00 € TTC
Module plateforme dématérialisation « ACTE-HELIOS »	540,00 € TTC	540,00 € TTC
CLIC'ESI POUR FACTURATION	216,00 € TTC	216,00 € TTC
Module Etat Civil Dématérialisation	216,00 € TTC	216,00 € TTC
Maintenance CHORUS	47,88 € TTC	47,88 € TTC
Module PES Marché	96,00 € TTC	96,00 € TTC
Module PES Retour	336,00 € TTC	336,00 € TTC
Maintenance DSN	120,00 TTC	120,00 TTC
ADHESION PACK CERIG (compta, paye, élection, immobilisation, état civil, emprunt, eau et assainissement et dématérialisation compta/payé)	2 426,40 € TTC	2 426,40 € TTC

Rappel : La formation pour le module interface CHORUS est payée par le SDIC soit 129,60 €.

COTISATION 2024 AU SDIC

	2023	2024
Communes de moins de 200 habitants	62 €	62 €
Communes de 200 à 500 habitants	88 €	88 €
Communes de 501 à 1000 habitants	113 €	113 €
Communes de plus de 1000 habitants	140 €	140 €

MAINTENANCE FAST 2024
(DEMATERIALIZATION DES ACTES ADMINISTRATIFS)

	2023	2024
FAST	75.60 €	75.60 €

ACCES FAST BUDGET 2024
(DEMATERIALIZATION DU BUDGET)

	2023	2024
FAST	120 €	120 €

Le Président propose de reconduire les formations pour 10 demi-journées en 2024. Toutefois, si les formations MAIRIG remportent un franc succès, il propose de donner pouvoir au bureau pour éventuellement augmenter le nombre de ces formations pour cette année. Après avis favorable des membres du Bureau, il précise que ces formations sont dispensées gratuitement. (Pour mémoire le coût d'une demi-journée de formation était de 30 € par participant).

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité les taux de cotisations, les tarifs de maintenance et de formations pour l'année 2024.

VIII BUDGET PRIMITIF 2024

Monsieur Didier BARDET, le Président du SDIC 23, assure la Présidence.

Madame LEKHDER Nadia en charge de la comptabilité du SDIC 23, donne lecture du budget.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical approuvent à l'unanimité le budget primitif pour l'année 2024.

IX QUESTIONS DIVERSES

Chaque délégué recevra la convocation au comité syndical sur sa boîte mail personnelle.

Un échange sur le site internet a été abordé, le bureau travaille sur cette question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance,



Mme Françoise DUPECHER
Déléguée de la commune de LAFAT

Le Président,



Monsieur Didier BARDET
Délégué de la commune de FLEURAT